

# L'organisation des services de répit à domicile en contexte de COVID-19. Résultats préliminaires

Anne Renée Gravel, PhD, professeure à l'École des sciences de l'administration, Université TÉLUQ  
Annabelle Podlasiewicz, professionnelle de recherche, Université TÉLUQ  
avec le soutien du collectif ayant contribué à cette recherche.

Publié le 28 octobre 2020.

Collectif de recherche-action sur le travail et  
l'association socioéconomique (CREATAS)

UNIVERSITÉ  
TÉLUQ

## FAITS SAILLANTS

**Forces de l'étude :** 45 représentant-es d'organisations offrant des services de répit à domicile ont répondu à un sondage visant à mieux connaître les impacts des consignes sanitaires qui sont susceptibles d'affecter les conditions de travail et l'organisation des services de répit à domicile lors de la première vague de la COVID-19. Cet échantillon est représentatif puisque nous avons répertorié une soixantaine d'organisations offrant des services de répit à domicile pour tout le Québec.

**Types de proches aidant-es visés par ces services :** Les organisations offrant du répit aux proches aidant-es de personnes ayant une déficience intellectuelle ou une trouble du spectre de l'autisme (DI-TSA) ont plus souvent des usagers-ères dont l'âge et le handicap varient. En fait, ces organisations peuvent offrir des services à une personne aidée DI-TSA mineure ou adulte, aînée ou non, et ayant également un handicap physique.

**Qui assume la rémunération des ressources humaines?** La rémunération est assumée à 100% par 37% des organisations participantes à la recherche. Plus de la moitié des organisations participantes assume la rémunération en partie, le reste de la rémunération étant assumé par la contribution des proches aidant-es. Ces proportions variant entre 10% à 90% selon l'organisation. Parmi les organisations qui reçoivent une contribution des proches-aidant-es à la rémunération, celle-ci se situe à moins de 25% pour 67% des organisations participantes. On note cependant que pour 17% des organisations, la contribution à la rémunération est plus élevée, les proches-aidant-es assumant plus de 50% de la contribution à la rémunération des ressources humaines. Soulignons finalement que 7% des participant-es au sondage ont mentionné ne pas devoir offrir une rémunération puisque les prestataires de services sont en fait des bénévoles.

**Directives et consignes des autorités publiques :** La majorité des répondant-es (78%) a indiqué avoir reçu des directives et des consignes de la part des autorités publiques. Pour la majorité de ces personnes interrogées, les consignes reçues apparaissaient comme étant claires, complètes et pertinentes. Mentionnons tout de même que 22% indiquaient ne pas avoir reçu de consignes et de directives au moment du sondage commençant le 29 mai 2020 et se terminant le 10 juillet 2020.

**La première vague de la COVID-19 a entraîné une suspension temporaire des services, une réduction des services et une réorganisation des services de répit à domicile en intégrant les mesures de prévention afin de prévenir la contagion.** Les données indiquent une reprise graduelle des services en intégrant les mesures sanitaires.

**Perception des proches aidant-es concernant le caractère sécurisé des services de répit en contexte de la COVID-19 :** 76% des répondant-es considèrent que les services de répit à domicile sont souhaités par les proches aidant-es ou les parents de personnes en situation de handicap (enfants, adultes), malgré le contexte de pandémie de la COVID-19.

**Conditions de travail et d'emploi dans la prestation des services de répit en contexte de la COVID-19 :** Plus du 2/3 des répondantes et des répondants estiment que les conditions de travail et d'emploi (travailleuses et travailleurs rémunéré-es ou bénévoles) ont changé dans la prestation des services de répit à domicile gérés par leur organisation. (pertes d'emploi, diminution des heures de travail, ajustements salariaux et modifications des tâches en raison de l'intégration des mesures sanitaires). De plus, les répondant-es indiquent que certaines interventions des gouvernements contribuent à maintenir le personnel à l'emploi tandis que d'autres, au contraire, contribuent à accentuer la pénurie de main d'œuvre dans le secteur.

## COLLECTIF IMPLIQUÉ DANS LA RECHERCHE

**Coordination:** Anne Renée Gravel, professeure à l'École des sciences de l'administration, Université TÉLUQ

**Collecte (formulation des outils) :** Anne Renée Gravel, Louise Boivin, professeure au département de relations industrielles à l'Université du Québec en Outaouais, Marie-Hélène Deshaies, professeure à l'École de travail social et de criminologie, Université Laval, Annabelle Podlasiewicz, professionnelle de recherche, Université TÉLUQ.

**Interprétation des données et rédaction :** Anne Renée Gravel et Annabelle Podlasiewicz, professionnelle de recherche à l'Université TÉLUQ

**Saisie de données et traitement des données statistiques :** Anne Renée Gravel, Annabelle Podlasiewicz, professionnelle de recherche, Université TÉLUQ

**Révision :** Louise Boivin, professeure au département de relations industrielles à l'Université du Québec en Outaouais, Marie-Hélène Deshaies, professeure à l'École de travail social et de criminologie, Université Laval,

## FINANCEMENT

L'étude faisant l'objet du présent rapport de recherche bénéficie d'un financement interne de recherche de l'Université TÉLUQ

## LIBRE ACCÈS ET CITATIONS

**Pour citer ce document :** Gravel, Anne Renée et Annabelle Podlasiewicz (2020). *Les impacts de la pandémie de la COVID-19 sur les conditions de travail dans les services de répit à domicile. Résultats préliminaires*. CREATAS. 60 p. En ligne au lien : <https://www.creatas-quebec.org/>

Les résultats qui font l'objet de ce rapport de recherche seront présentés dans une publication scientifique qui sera soumise pour édition à l'automne 2020.

## POUR NOUS REJOINDRE

Collectif de recherche-action sur le travail et l'association socioéconomique (CREATAS)

Site web : [www.creatas-quebec.org](http://www.creatas-quebec.org)

Courriel : [info@creatas-quebec.org](mailto:info@creatas-quebec.org)

Page facebook : [www.facebook.com/creatas.quebec](https://www.facebook.com/creatas.quebec)

## Table des matières

<b>LISTE DES ACRONYMES ET SIGLES</b> .....	<b>2</b>
<b>LISTES DES GRAPHIQUES</b> .....	<b>3</b>
<b>PRÉSENTATION DU PROJET DE RECHERCHE</b> .....	<b>4</b>
<b>CONSENTEMENT À PARTICIPER À LA RECHERCHE ET REPRÉSENTATION</b> .....	<b>6</b>
<b>PROFIL DES ORGANISATIONS ET SERVICES OFFERTS</b> .....	<b>7</b>
<b>LES TYPES DE PROCHES AIDANT-ES VISÉS PAR LES ORGANISATIONS DE SERVICES DE RÉPIT</b> .....	<b>10</b>
<b>QUI ASSUME LA RÉMUNÉRATION DES RESSOURCES HUMAINES?</b> .....	<b>12</b>
<b>PORTRAIT DES SERVICES OFFERTS ET UTILISÉS</b> .....	<b>14</b>
<b>DIRECTIVES ET CONSIGNES DES AUTORITÉS PUBLIQUES CONCERNANT LES SERVICES DE RÉPIT</b> .....	<b>15</b>
<b>RÉORGANISATION DES SERVICES DE RÉPIT À DOMICILE EN CONTEXTE DE LA COVID-19</b> .....	<b>18</b>
<b>PERCEPTION DES PROCHES AIDANT-ES CONCERNANT LE CARACTÈRE SÉCURISÉ DES SERVICES DE RÉPIT EN CONTEXTE DE LA COVID-19</b> .....	<b>21</b>
<b>CONDITIONS DE TRAVAIL ET D'EMPLOI DANS LA PRESTATION DES SERVICES DE RÉPIT EN CONTEXTE DE LA COVID-19</b> .....	<b>22</b>
<b>MATÉRIEL ET PROTOCOLE DE PROTECTION POUR PRÉVENIR LA CONTAGION</b> .....	<b>26</b>
<b>COMMENTAIRES SPONTANÉS</b> .....	<b>28</b>
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>29</b>
<b>RÉFÉRENCES</b> .....	<b>31</b>
<b>ANNEXES</b> .....	<b>32</b>
<b>ANNEXE 1 : COURRIELS PERMETTANT LE RECRUTEMENT DES PARTICIPANTS</b> .....	<b>33</b>
<b>ANNEXE 2 : PAGE DU SONDAGE DESTINÉE AU CONSENTEMENT POUR DES PERSONNES</b> .....	<b>41</b>
<b>ANNEXE 3 : PAGE DU SONDAGE PERMETTANT DE BIEN CIBLER L'ÉCHANTILLONNAGE</b> .....	<b>44</b>
<b>ANNEXE 4 : QUESTIONS DU SONDAGE</b> .....	<b>45</b>

## Liste des acronymes et sigles

<b>APPUI :</b>	<b>Appui pour les proches aidants d'aînés</b>
<b>CISSS :</b>	<b>Centre intégré de santé et de services sociaux</b>
<b>CIUSSS :</b>	<b>Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux</b>
<b>CLSC:</b>	<b>Centre local de services communautaires</b>
<b>CNESST :</b>	<b>Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail</b>
<b>EÉSAD :</b>	<b>Entreprises d'économie sociale en aide à domicile</b>
<b>INSPQ :</b>	<b>Institut national de santé publique du Québec</b>
<b>MSSS :</b>	<b>Ministère de la Santé et des Services sociaux</b>
<b>OBNL :</b>	<b>Organisme à but non lucratif</b>
<b>RANQ :</b>	<b>Regroupement des aidants naturels du Québec</b>
<b>ROMAN :</b>	<b>Regroupement des organismes montérégiens d'aidants naturels</b>

## Listes des graphiques

<b>Graphique 1 :</b>	<b>Participant-es par région administrative</b>
<b>Graphique 2 :</b>	<b>Étendue de l'offre de services</b>
<b>Graphique 3 :</b>	<b>Types de proches aidant-es visés par les services</b>
<b>Graphique 4 :</b>	<b>Rémunération au sein des organisations</b>
<b>Graphique 5 :</b>	<b>Contribution des proches-aidant-es à la rémunération en pourcentage</b>
<b>Graphique 6 :</b>	<b>Services utilisés</b>
<b>Graphique 7 :</b>	<b>Directives et consignes des autorités publiques</b>
<b>Graphique 8 :</b>	<b>Changements dans l'organisation des services de répit</b>

## Présentation du projet de recherche

Au Québec, les services de répit à domicile se définissent par du gardiennage et de l'accompagnement destinés aux proches aidant-es et visent à stimuler les personnes âgées ou en situation de handicap (enfants, adultes) laissées temporairement sous la responsabilité d'un-e travailleur-euse rémunéré-e à cette fin (Champagne et coll., 2014). La reconnaissance de ces services à titre de services essentiels par le Décret 223-2020 du gouvernement du Québec en période de pandémie entraîne la diffusion de nombreuses consignes sanitaires qui sont susceptibles d'affecter les conditions de travail et l'organisation des services de répit à domicile. Pour enquêter sur le sujet, la chercheuse Anne Renée Gravel (TÉLUQ), avec le soutien de la professionnelle de recherche Annabelle Podlasiewicz (TÉLUQ) ainsi que ses collègues Louise Boivin (UQO) et Marie-Hélène Deshaies (U. Laval) a élaboré un sondage en ligne qui a été diffusé auprès de 55 directrices d'organisation offrant du répit à domicile entre le 29 mai et le 10 juillet 2020.

Notre objectif était de formuler un sondage alors que la première vague de la pandémie sévissait au Québec dans le but de recueillir des données sur plusieurs aspects :

- répertorier les différentes consignes sanitaires émises (ex. : MSSS, INSPQ, CIUSSS/CISSS, CLSC, etc.) auprès des organisations communautaires, publiques et privées dont la mission est dédiée aux services de répit à domicile;
- vérifier si l'évolution des consignes durant cette crise sanitaire a entraîné des effets favorables ou défavorables sur les conditions de travail, la santé et la sécurité tant des travailleur-euses de répit que des personnes usagères de ces services ainsi que sur l'accès à des services et des soins de qualité;
- identifier les pratiques permettant d'obtenir des effets favorables sur les dimensions que nous venons de nommer ainsi que sur l'offre de services de répit à domicile.

## Les questions du sondage étaient réparties sous dix sections :

---

1. Consentement à participer à la recherche;
2. Représentation;
3. Identification pour le suivi de la recherche;
4. Profil des organisations et services offerts ;
5. Directives et consignes des autorités publiques concernant les services de répit;
6. Réorganisation des services de répit à domicile en contexte de la COVID-19;
7. Perception des proches aidant-es ou des parents sur les services de répit en contexte de la COVID-19;
8. Conditions de travail et d'emploi dans les prestations des services de répit en contexte de la COVID-19;
9. Matériel et protocole de protection pour prévenir la contagion;
10. Commentaires.

Le sondage utilise une méthodologie de recherche mixte, à la fois quantitative et qualitative. Cette combinaison est utilisée de manière subsidiaire pour permettre d'accroître la validité de la méthodologie (Anadón, 2019).

Le sondage a été envoyé par courriel aux directrices et aux directeurs ainsi qu'aux regroupements d'organismes québécois qui offrent des services de répit à domicile auprès des proches aidant-es de personnes aîné-es ou de parents de personnes en situation de handicap (enfants, adultes). Elles et ils ont eu du 29 mai au 10 juillet 2020 pour répondre au questionnaire du sondage accessible en ligne.

La participation au sondage était volontaire et les participant-es pouvaient répondre à toutes les questions ou à une partie d'entre elles. Les chercheuses associées à ce sondage se sont engagées à préserver l'anonymat des répondant-es. Conséquemment, les informations recueillies seront présentées de manière à éviter toute identification ou association à une organisation participant à la recherche.

## Consentement à participer à la recherche et représentation

Cinquante-cinq (55) personnes ont répondu au sondage et donné leur consentement à participer à la recherche. Des cinquante-cinq participant-es, quarante-quatre (45) sont des représentantes et des représentants d'organisations qui offrent des services de répit à domicile\* pour les proches aidant-es de personnes âgées ou de parents de personnes en situation de handicap (enfants, adultes), alors que dix (10) personnes ont indiqué ne pas représenter d'organisation proposant de tels services\*\*.

\*Dans cette étude, nous définissons les **services de répit à domicile** par du gardiennage et de l'accompagnement destinés aux proches aidant-es et visant à stimuler les personnes âgées ou en situation de handicap laissées sous la responsabilité d'une travailleuse ou d'un travailleur rémunéré-e à cette fin. Le répit peut s'offrir à différents moments de la journée et sur de courtes ou de longues périodes. L'offre de répit peut être dispensée par différents types d'organisations (communautaires, publiques, privées).

\*\*Considérant que cette étude s'adresse aux représentantes et aux représentants d'organisations qui offrent des services de répit à domicile pour les proches aidant-es, ces personnes n'ont pas pu poursuivre le sondage.

Ce rapport présente les résultats généralisés et anonymisés des quarante-cinq questionnaires complétés et jugés valides en fonction de la méthode établie pour constituer l'échantillon.

Cet échantillon est représentatif puisque nous avons répertorié une soixantaine d'organisations offrant des services de répit à domicile pour tout le Québec.

Nous divisons la présentation du rapport en respectant l'ordre des questions établies dans le sondage. Nous présentons d'abord le profil des organisations de répit et les services offerts. Ensuite, nous identifions les directives et consignes que les organisations offrant du répit à domicile nous ont déclaré avoir reçues de la part des autorités publiques ainsi qu'une synthèse de la réorganisation des services de répit à domicile en contexte de la COVID-19, toujours selon ce que les participant-es nous



ont dit avoir établie. Nous abordons ensuite la perception des proches aidant-es ou des parents sur les services de répit en contexte de la COVID-19. Dans la section qui suit, nous résumons les réponses de nos répondant-es quant aux conditions de travail et d'emploi dans les prestations des services de répit en contexte de la COVID-19 ainsi qu'au matériel et protocoles de protection pour prévenir la contagion. Nous concluons le rapport en résumant les commentaires émis par les participant-es au sondage et en résumant les principaux constats qui ressortent du sondage selon notre interprétation.

## Profil des organisations et services offerts

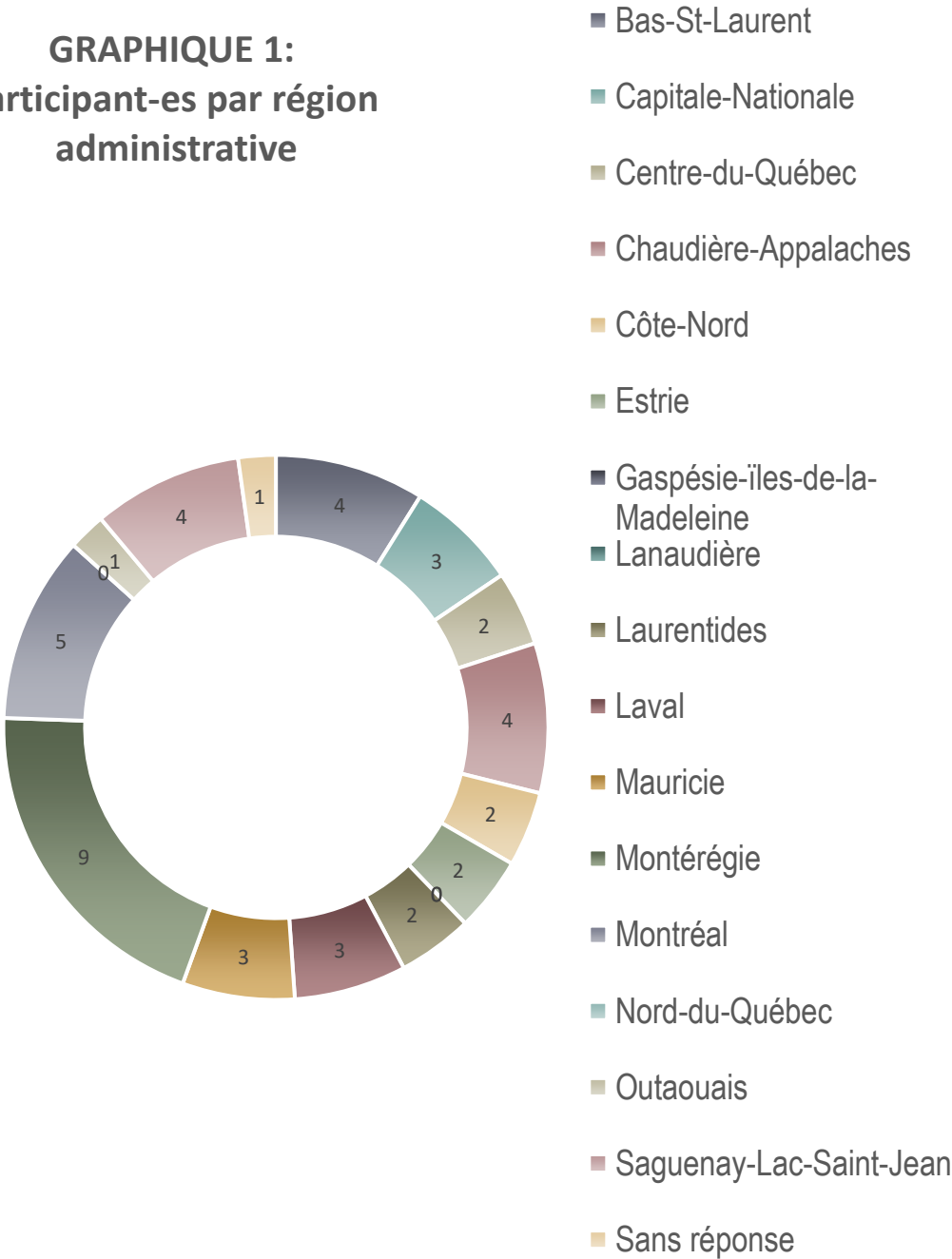
Les paragraphes suivants synthétisent les réponses dans le bloc 4 du sondage (*Profil des organisations et services offerts*). Ce bloc contenait différentes questions permettant de tracer un profil des organisations offrant du répit ainsi que les services offerts au quotidien.

Parmi les 45 représentant-es d'organisations qui offrent des services de répit à domicile pour les proches aidant-es :

- Quarante-quatre (44) représentent un organisme communautaire (à but non lucratif);
- Une (1) personne représente un organisme privé (à but lucratif).

Les régions administratives où se situent les organisations sont assez bien représentées. Nous n'avons cependant pas de reçu de réponses aux sondages pour les régions administratives de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Gaspésie-îles-de-la-Madeleine, de Lanaudière et le Nord-du-Québec. D'autres analyses seront menées pour tenter de dresser l'état de la situation dans ces régions (**graphique 1**).

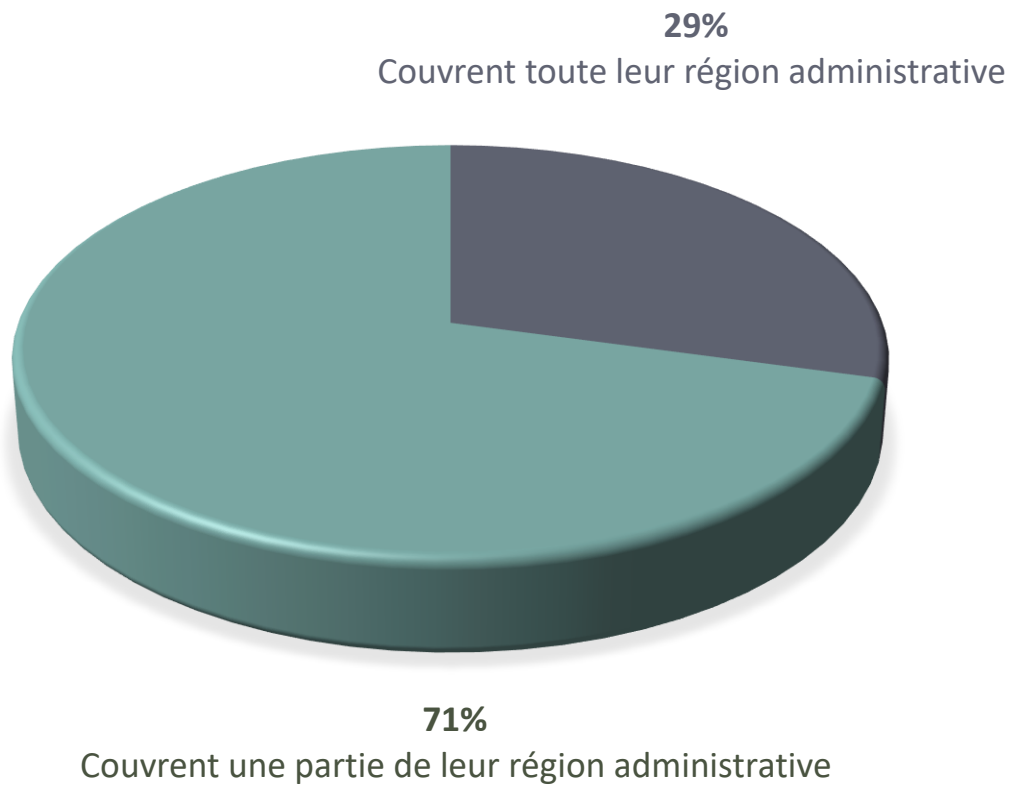
**GRAPHIQUE 1:**  
**Participant-es par région**  
**administrative**



## Étendue de l'offre de services

Douze organisations couvrent l'entièreté de leur région administrative, tandis que vingt-neuf organismes indiquent plutôt couvrir une partie de leur région administrative (**graphique 2**). Trois représentant-es d'organisation ont préféré ne pas répondre à la question. Nous avons donc une marge d'erreur d'environ 10%.

**GRAPHIQUE 2:**  
**Étendue de l'offre de services**



## Les types de proches aidant-es visés par les organisations de services de répit

En ce qui concerne le/les type(s) de proches aidant-es visés par les organisations de services de répit, le formulaire du sondage autorisait la sélection de plus d'un choix de réponse, car il est connu que ces services peuvent être offerts à plusieurs types d'usagers-ères (**graphique 3**).

Vingt-huit (28) organisations offrent des services aux proches aidant-es auprès de personnes âgées.

De ce nombre, vingt-trois (23) organisations offraient des services aux proches-aidant-es auprès d'aîné-es uniquement, tandis que trois (3) organisations offraient, à la fois des services à des proches-aidant-es d'aînés et auprès de personnes en situation de handicap physique ou de DI\_TSA.

Trois (3) organisations offrent des services aux proches aidant-es auprès de personnes en situation de handicap physique uniquement.

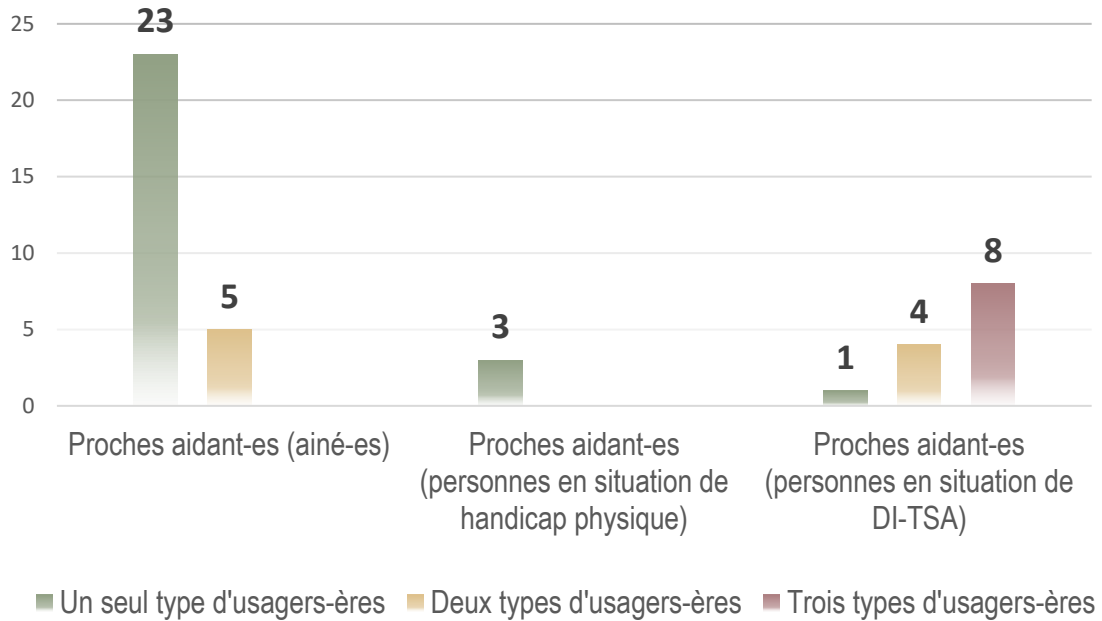
Treize (13) organisations offraient des services aux proches aidant-es auprès de personnes en situation de DI-TSA.

Parmi ces organisations, un seul (1) visait uniquement les proches aidant-es de personnes DI-TSA, tandis que quatre (4) autres offraient leurs services aux proches aidant-es agissant auprès de personne DI-TSA ou en situation de handicap physique. Les huit (8) autres organisations élargissent leurs services aux autres types d'usagers-ères. Mentionnons que la condition DI-TSA s'accompagne parfois de handicaps physiques et dure toute la vie.

Une des quarante-cinq (45) organisations participantes n'a pas indiqué la catégorie d'usager-ère desservie

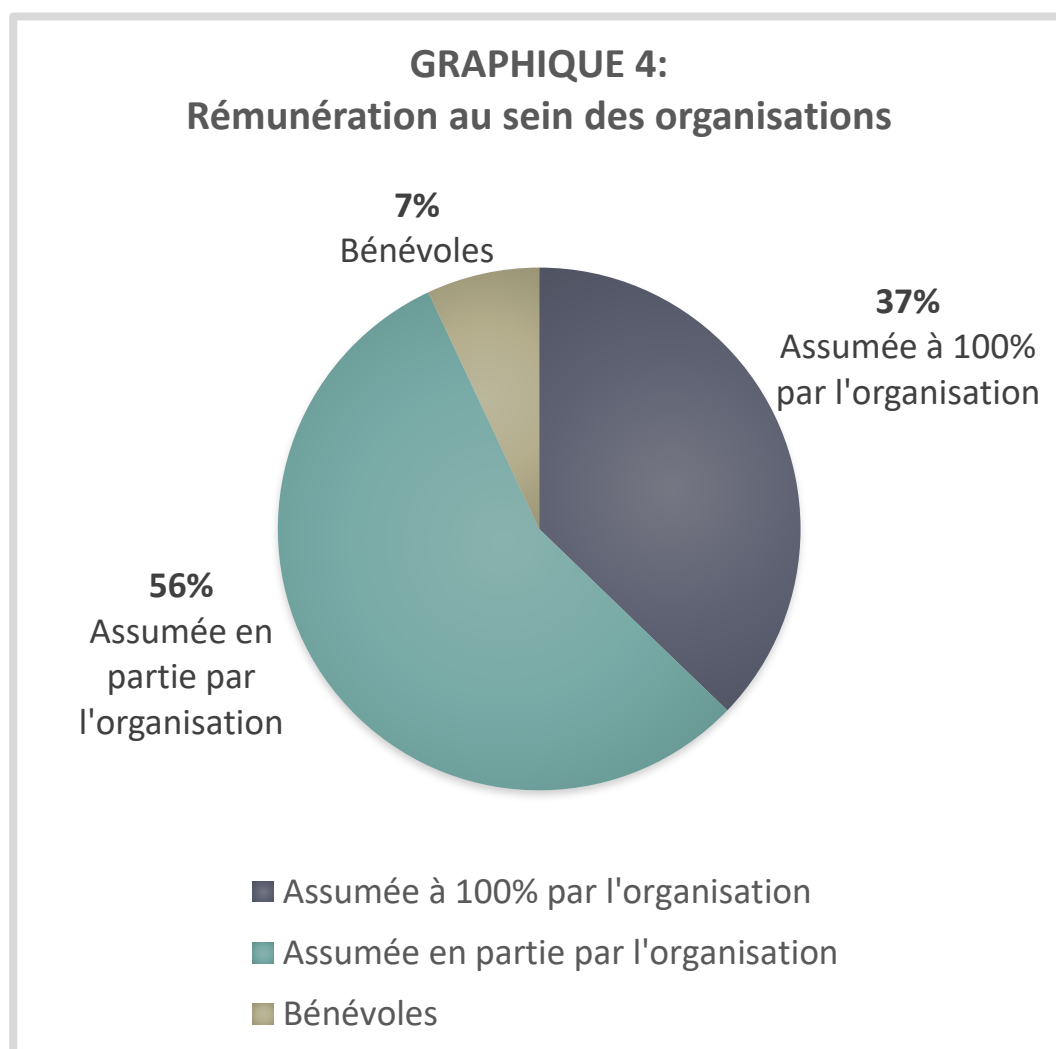
Les résultats portant sur les types de proches aidant-es visés par les services de répit à domicile sont illustrés dans le graphique ci-dessous.

**GRAPHIQUE 3: Types de proches aidant-es visés par les services**



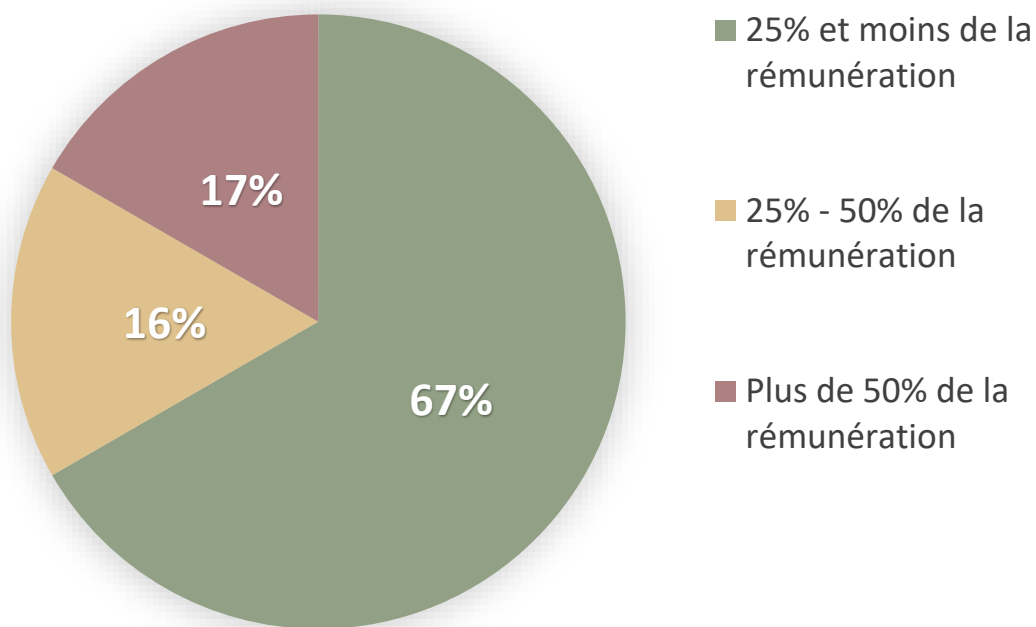
## Qui assume la rémunération des ressources humaines?

La rémunération est assumée à 100% par 37% des organisations participantes. Plus de la moitié des organisations participantes assume la rémunération dans une proportion variant entre 10% à 90% selon l'organisation (graphique 4). La contribution des proches aidant-es à la rémunération varie également entre 10% à 90% (**graphique 4**). Soulignons que 7% des participant-es au sondage ont mentionné ne pas devoir offrir une rémunération puisque les prestataires de services sont en fait des bénévoles.



Parmi les organisations qui reçoivent une contribution des proches-aidant-es à la rémunération, celle-ci se situe à moins de 25% pour 67% des organisations participantes. On note cependant que pour 17% des organisations, la contribution à la rémunération est plus élevée, les proches-aidant-es assumant plus de 50% de la contribution à la rémunération (**graphique 5**). Nous n'avons cependant pas pu identifier la source exacte de la contribution des proches-aidant-es car la grande majorité des répondant-es n'a pas répondu à la question portant sur cet aspect spécifique. Bref, nous ne pouvons affirmer si la contribution de la personne proche-aidante vient d'une allocation directe/chèque emploi-service ou directement de « sa poche ».

**GRAPHIQUE 5: Contribution des proches-aidant-es à la rémunération en pourcentage**



## Portrait des services offerts et utilisés

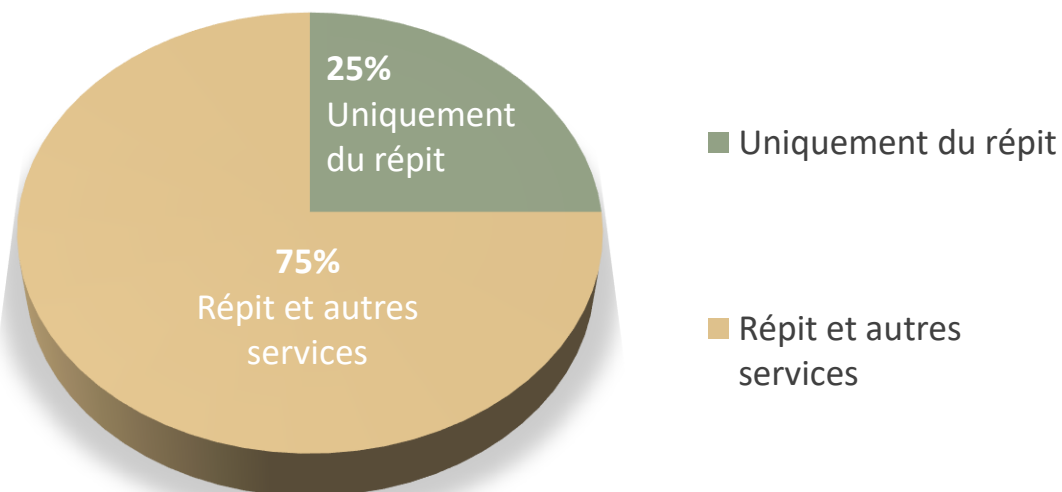
La majorité des répondant-es (75%) a indiqué que les proches aidant-es n'utilisent pas les services de leur organisation seulement pour obtenir du répit\* (**graphique 6**).

Parmi les autres raisons pour lesquelles les proches aidant-es utilisent leurs services, voici celles qui ont été le plus fréquemment mentionnées :

- Obtenir du soutien psychosocial et bénéficier d'une écoute;
- Participer à des conférences et à des ateliers de formation;
- Recueillir de l'information (centre de documentation);
- Bénéficier de services d'aide-domestique.

\*Le répit se définissant par le fait qu'un-e proche aidant-e s'accorde un arrêt momentané de ses tâches de soins, du repos ou une interruption dans une occupation absorbante ou contraignante.

**GRAPHIQUE 6 : Services utilisés**





En moyenne, c'est un peu plus de la moitié des proches aidant-es (58%) qui utilisent les services d'organisations pour d'autres raisons qu'uniquement le répit.

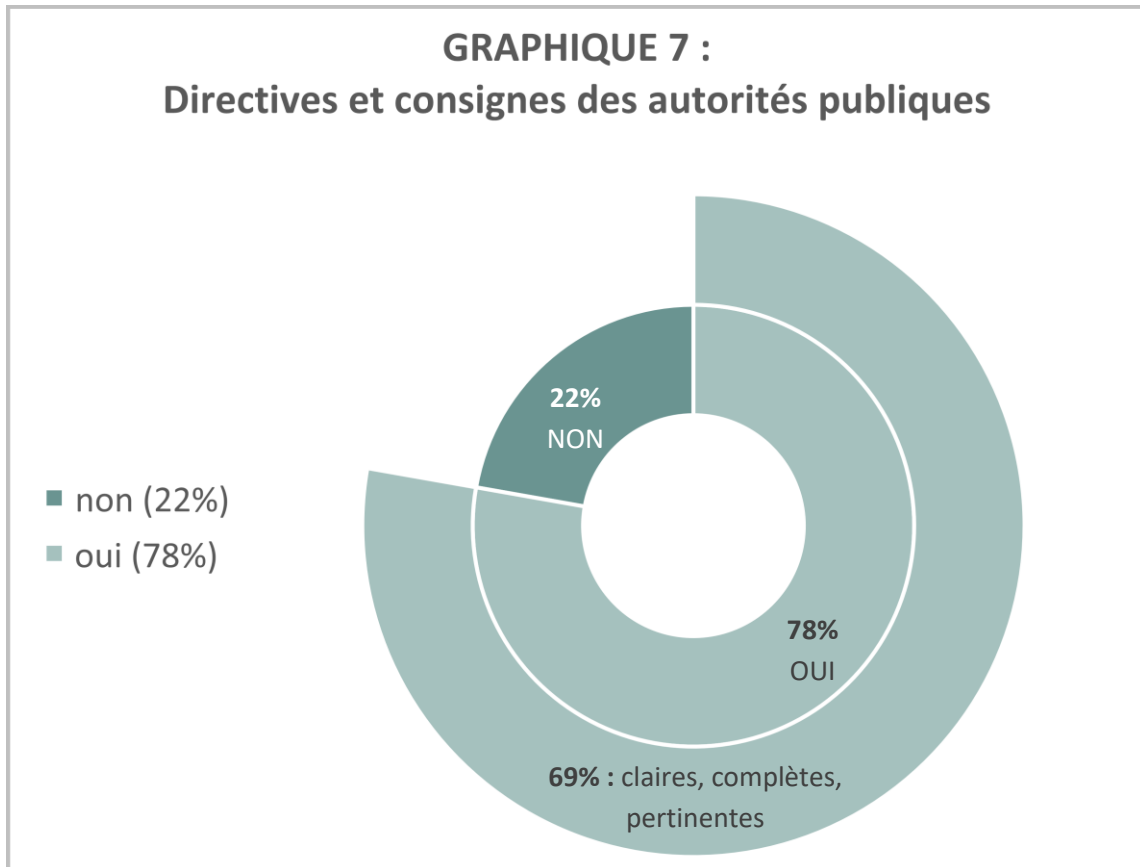
### **Directives et consignes des autorités publiques concernant les services de répit**

Les paragraphes qui suivent présentent l'état de la situation sur la diffusion des différentes directives et consignes gouvernementales relatives à la première vague de la pandémie auprès des organisations offrant du répit à domicile. Cette section du rapport correspond aux questions du bloc 5 du sondage (*Directives et consignes des autorités publiques concernant les services de répit*).

- Parmi les quarante-quatre (45) représentantes et représentants d'organisations de services de répit ayant répondu à notre sondage, **trente-cinq (35) ont indiqué avoir reçu des directives et des consignes des autorités publiques (voir les pourcentages au graphique 7)**, et ce principalement des CIUSSS/CISSS de leur territoire, du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). Certain-es disent aussi en avoir reçu des CLSC de leur région et de différents regroupements tels le Réseau EÉSAD, l'APPUI, le RANQ, le ROMAN, etc. Finalement, des répondant-es ont mentionné avoir reçu de l'information de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST).
- Selon les réponses obtenues, les organisations ont reçu des directives concernant les conditions dans lesquelles doit s'effectuer le travail dans les services de répit à domicile.
- **Près du ⅔ des représentant-es** des organisations de services de répit à domicile qui ont reçu des directives et des consignes de ces autorités

publiques (24 personnes) **estiment que celles-ci étaient claires, complètes et/ou pertinentes (voir les pourcentages au graphique 7).**

Selon les données du sondage, 22% des répondant-es ont indiqué (non) à la question visant à savoir si les participant-es avaient reçu ou non des directives ou consignes de la part des autorités publiques. La majorité des répondant-es (78%) a indiqué avoir reçu des directives ou consignes de la part des autorités publiques.



Nos données suggèrent cependant que des améliorations doivent être apportées en matière de transfert des informations puisque parmi les répondant-es qui ont indiqué avoir reçu des directives ou consignes, 9% de ceux et celles-ci ont souligné des lacunes sur le plan de leur clarté et pertinence :

- Manque de précision pour les organismes communautaires (consignes trop larges, ne tenant pas compte des particularités des services offerts par le secteur

communautaire, tels le recours aux bénévoles ou d'employé-es âgé-es, aux types d'utilisateurs-visés, etc.).

- Changements fréquents dans les directives et consignes.
- Informations disparates dispersées entre différents réseaux et sites web.

#### Commentaires recueillis

---

***« On a observé une difficulté à faire descendre l'information rapidement et une difficulté à partager les informations entre chacune des parties du réseau de la santé. Ce qui a compliqué notre travail pour former et encadrer nos accompagnatrices dans leur fonction tout en essayant de garder la sécurité de tous au cœur de nos actions. »***

***« Déjà si nous avons l'info à un seul endroit, il faut chercher et nous manquons de temps pour tout lire (CNESST, santé publique, CISSS, etc.) Nous recevons beaucoup de courriel des partenaires aussi, c'est difficile de s'y retrouver et nous avons beaucoup de travail à faire pour offrir du soutien psychosocial aux proches aidants, alors nous ne pouvons pas synthétiser toute cette information et produire des processus de retour sécuritaire. »***

## Réorganisation des services de répit à domicile en contexte de la COVID-19

Nous avons supposé que la gestion de la COVID-19 entraînerait une réorganisation des services de répit à domicile. Les résultats présentés dans les paragraphes qui suivent mesurent l'ampleur de cette réorganisation. Cette section du rapport correspond aux questions du bloc 6 du sondage (*réorganisation des services de répit à domicile en contexte de la COVID-19*).

**Presque l'ensemble des répondantes et des répondants (43 sur 45 participant-es) ont mentionné que l'organisation des services de répit à domicile a changé** dans le territoire desservi par leur organisation, à cause de la pandémie de la COVID-19. En effet, seulement deux personnes ont indiqué ne pas avoir constaté de changement.

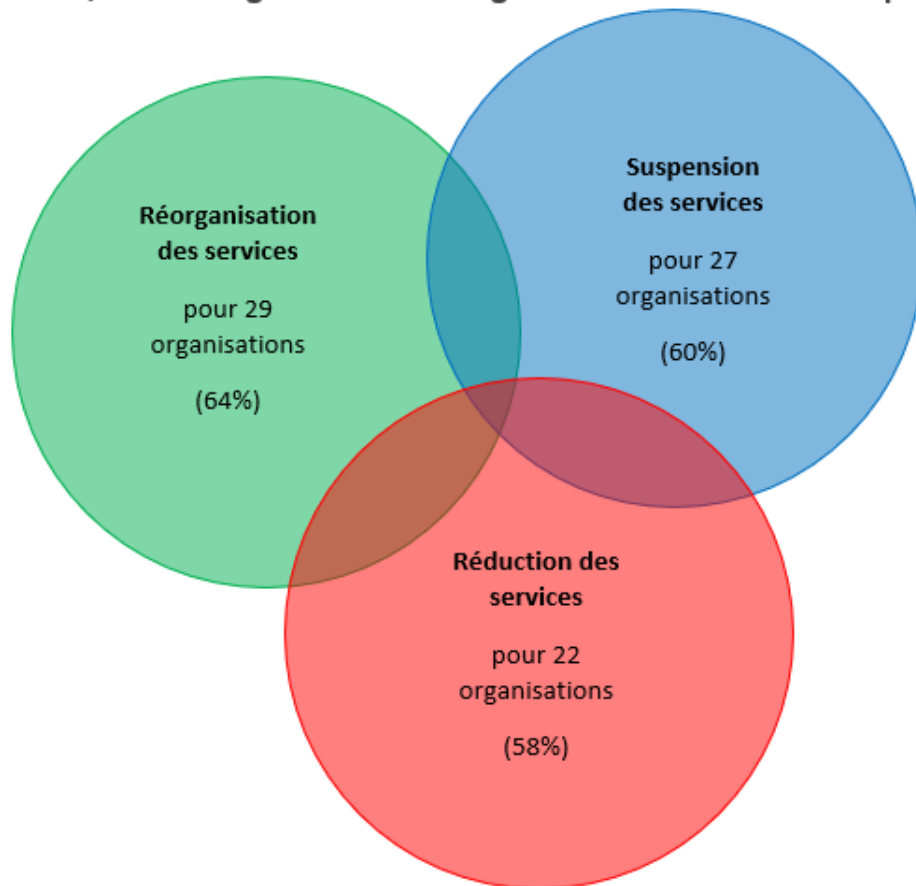
Parmi les principales explications, on retrouve :

- Interruption temporaire des services de répit durant l'attente des directives gouvernementales pour 27 des répondant-es (60%). Cette interruption a duré le temps de mettre en place de nouvelles procédures (port du masque, des gants, de lunettes de protection, visières, distanciation de deux mètres, etc.).
- Diminution de l'offre de service de répit à cause des directives sanitaires et du danger de contagion pour 26 répondant-es (58%). Les services étaient dispensés au cas par cas, avec une offre de dernier recours privilégiant les urgences et les parents travaillant dans les services essentiels (gardiennage). Ajoutons que les répondant-es ont indiqué que certain-es proches aidant-es ont arrêté d'utiliser les services par crainte de contagion.
- **Pour plus de la moitié des représentant-es (64%), les changements entraînés par la COVID-19 ont engendré une réorganisation des services de**

leur organisation. Notamment, en raison de la réduction et/ou de la suspension des visites à domicile (ou en présence), plusieurs organisations ont **développé un service de soutien psychosocial et de répit par téléphone ou par visioconférence, un service de référencement, du télétravail, de l'aide aux commissions, de la distribution alimentaire, de la préparation de capsules d'informations ou de formation en ligne**. Pour arriver à offrir ces services, bien des organisations du secteur communautaire ont dû développer des partenariats avec d'autres organismes communautaires.

- Le graphique suivant montre que les services de répit ont été affectés d'une manière ou d'une autre durant la première vague de la pandémie. La majorité des organisations a pu connaître tous les changements envisagés dans le sondage.

**GRAPHIQUE 8 : Changements dans l'organisation des services de répit**



Les réponses et les commentaires des répondant-es permettent d'identifier qu'une **reprise graduelle des services a été effectuée en intégrant les mesures sanitaires suivantes :**

- Planification de protocoles de retour sécuritaire, de formations destinées au personnel;
- Tâches nouvelles : appels pour vérifier si les proches présentent des signes de la COVID-19 avant de se présenter au domicile, se laver entre les visites, enfiler de l'équipement stérilisé, désinfection, lavage des mains, réorganisation des horaires, etc.;
- Gestion des demandes de répit annulées, nouvelles demandes, préparation de listes d'attente, etc. Par exemple, les parents ont voulu recevoir des services de gardiennage n'ayant plus d'école, de garderie et de camps de jour. Il ne reste que le gardiennage à domicile;
- Diminution du nombre de bénévoles puisque plusieurs sont âgé-es de 70 ans et plus dans certaines organisations.
- Recrutement et formation du nouveau personnel en contexte de pandémie.
- Difficulté de recrutement (système de santé surchargé et en demande de personnel, directives sanitaires, etc.).

Les solutions les plus courantes que préconisent les organisations DANS L'IMMÉDIAT de la part des autorités ou d'autres acteurs sociaux pour faire face aux problèmes posés par la réorganisation des services de répit à domicile en contexte de COVID-19 sont les suivantes :

- Recherche de financement supplémentaire pour la réorganisation des services de répit et l'achat de matériel de protection;
- Obtention du matériel de protection adéquat et en nombre suffisant;
- Formation sanitaire et soutien pour les personnes qui offrent du répit;
- Meilleure communication;
- Recrutement de personnel.

## Perception des proches aidant-es concernant le caractère sécurisé des services de répit en contexte de la COVID-19

Il nous est apparu important de sonder les participant-es sur leur perception des proches aidant-es concernant les services de répit en contexte de la COVID-19. Cette section du rapport correspond aux questions du bloc 7 du sondage (*Perception des proches aidant-es sur les services de répit en contexte de la COVID-19*).

Sur les quarante-cinq (45) participants, **trente-quatre (34) considèrent que les services de répit à domicile sont souhaités par les proches aidant-es ou les parents de personnes en situation de handicap (enfants, adultes), malgré le contexte de pandémie** de la COVID-19. Toutefois, plusieurs ont émis des nuances en commentaire :

### Commentaire recueilli

***« Au début de la pandémie, les bénéficiaires souhaitaient suspendre le service par peur de contamination puis les proches aidants ont été de plus en plus épuisés, donc ils ont repris les services petit à petit. »***

Certaines personnes ont dit constater une réticence, voir un refus, des proches aidant-es à recourir aux services de répit à domicile au début de la pandémie. Cela dit, l'épuisement grandissant, tant physique que psychologique, a fait en sorte que nombreux sont ceux et celles qui ont finalement accepté de recevoir les services de répit à domicile.

Ainsi, au début de la pandémie, plusieurs organisations ont noté une diminution de leurs services de répit à domicile. Cependant, la demande a progressivement repris.

Des répondant-es soulignent que le contexte de confinement a accentué les besoins en services de répit à cause de l'augmentation du stress et de la fatigue.

D'autres ont indiqué que ce ne sont pas tous les proches aidant-es qui souhaitent recevoir des services de répit à domicile. En effet, une part refuse encore d'y avoir recours par crainte de contagion.

## Conditions de travail et d'emploi dans la prestation des services de répit en contexte de la COVID-19

Dans cette partie du rapport, nous présentons les résultats concernant les conditions de travail et d'emploi dans la prestation des services de répit dans le contexte de crise sanitaire de la première vague. Cette section du rapport correspond aux questions du bloc 8 du sondage (*Conditions de travail et d'emploi dans la prestation des services de répit en contexte de la COVID-19*).

**Plus du 2/3 des répondantes et des répondants**, soit 38 personnes sur 45, estiment que les conditions de travail et d'emploi (travailleuses et travailleurs rémunéré-es ou bénévoles) **ont changé dans la prestation des services de répit à domicile gérés par leur organisation.**

Parmi **les changements** mentionnés :

- Diminution des tâches en présence et augmentation du travail à distance (notamment : soutien téléphonique, télétravail);
- Modification des tâches (soutien téléphonique ou virtuel, désinfection lors de visites à domicile, ajout de tâches domestiques aux tâches de répit);
- Modification de l'horaire (diminution des heures de travail);
- Mise à pied temporaire;
- Reprise des activités avec respect des mesures de protection sanitaire (port du masque, de la visière, des gants...) afin de se protéger et de protéger les autres;
- Ajout d'une prime de risque pour les personnes salariées (ex. : 8 % du salaire ou 2 à 4 \$/l'heure);



- Augmentation de la charge de travail en raison des mesures sanitaires à appliquer (tâches additionnelles aux tâches de répit).

Pour un peu plus de la moitié des participant-es (26 personnes), **ces changements entraînent des problèmes**, pour les raisons suivantes :

- Augmentation du stress chez les employé-es en raison des changements provoqués par la crise sanitaire (réduction des heures, suspension des services, réorganisation des services en intégrant les mesures de protection);
- Crainte d'attraper et/ou de propager le virus. Deux organisations ont mentionné des démissions pour cette raison ;
- Adaptation difficile (ex. : les activités changent en raison de la COVID, le port de l'équipement engendre du mécontentement ou de l'inconfort, et n'est pas toujours approprié pour le travail à faire);
- Certain-es travailleur-euses ont décidé de quitter pour aller travailler en CHSLD à cause des meilleures conditions salariales, d'autres ont souhaité demeurer sur la PCU en raison des risques de contamination.

#### Dans l'immédiat

---

Dans l'immédiat, les principales solutions préconisées par les organisations pour faire face à ces problèmes concernant les conditions de travail et d'emploi (travailleuses et travailleurs rémunéré-es ou bénévoles) en contexte de pandémie de la COVID-19 sont :

- Offrir un service d'aide et de soutien psychologique aux employé-es;
- Fournir/mettre en place des formations ou rencontres pour encadrer et soutenir le personnel;
- Accorder une prime, si possible\*.

\*Certaines organisations ont mentionné ne pas avoir les moyens financiers pour accorder une prime.

## À moyen terme

---

À moyen terme, bien que plusieurs participant-es ont dit être encore en réflexion, le recrutement de personnes bénévoles et les conditions salariales semblent être un des enjeux majeurs.

**Un peu plus de la moitié des répondant-es (26 personnes sur 45) disent ne pas être en mesure d'avoir accès à un nombre de travailleuses et de travailleurs suffisant pour répondre aux besoins de répit en contexte de pandémie.** Voici les commentaires les plus fréquemment recueillis :

- La mise en confinement des personnes âgées de 70 ans et plus a privé plusieurs organisations de leurs personnes bénévoles.
- Certain-es répondant-es avaient déjà un problème de recrutement avant la pandémie et ont peur que celui-ci s'accroisse.
- Les conditions de travail en milieu communautaire ne sont pas compétitives avec celles du secteur public, une situation accentuée avec le programme de formation et les conditions salariales mises en place par le gouvernement pour recruter des personnes préposées aux bénéficiaires dans le secteur public.

Les personnes qui ont dit que leur organisation avait accès à un nombre suffisant de travailleuses et de travailleurs ont indiqué que cela était principalement dû à la diminution de l'offre de services.

Selon un peu moins de la moitié des répondant-es (21 personnes)\*, il existe des mesures particulières prévues par le gouvernement sur le plan de la rémunération du personnel dispensant le répit en contexte de pandémie.

- Huit (8) personnes estiment que ces mesures particulières prévoient une augmentation salariale (les réponses indiquent soit 8 % du salaire, soit 4 \$/l'heure, soit 2 \$/l'heure).
- Plus précisément, cinq (5) personnes disent que ces mesures particulières prévoient une augmentation du taux salarial horaire du personnel employé dans le cadre du programme du Chèque emploi-service (CES) (les réponses indiquent soit 8% du salaire, soit 4 \$/l'heure, soit 2\$/ l'heure).
- Deux (2) personnes considèrent que ces mesures particulières prévoient une augmentation de l'allocation de soutien aux familles (une (1) personne a indiqué le montant de 300 \$, alors que l'autre personne n'a pas précisé le montant dans sa réponse).

\*Parmi les autres répondant-es, onze (11) ont répondu non, alors que les treize (13) autres ont indiqué qu'elles ou ils ne le savent pas.

### Commentaires recueillis

Voici quelques commentaires représentatifs de la perception des répondant-es au sondage concernant les enjeux entourant le recrutement du personnel pour l'offre de services de répit :

**« On doit recruter du nouveau personnel et nous espérons pouvoir être en mesure de recruter, mais nous sommes conscients que c'est plus payant être sur la PCU que d'être rémunéré à leur faible taux horaire, à temps partiel et sur appel. »**

**« J'ai perdu une employée parce que les CISSS demandent du personnel. Est-ce qu'à moyen terme, je perdrai d'autres employé-es pour une question de salaire? »**

## Matériel et protocole de protection pour prévenir la contagion

Ici, nous nous intéressons à l'accès du matériel de protection pour prévenir la contagion. Cette section du rapport correspond aux questions du bloc 9 du sondage (*Matériel et protocole de protection pour prévenir la contagion*).

**Parmi les quarante-cinq représentant-es ayant rempli le questionnaire, quarante-et-un (41), soit 91 %, ont mentionné avoir fourni du matériel de protection pour prévenir la contagion de la COVID-19 à leur personnel dispensant les services de répit à domicile.**

- Pour la plupart, les masques et les gants ont été fournis soit par l'organisation soit par les CIUSSS/CISS de leur territoire.
- En ce qui concerne les autres types de matériel (visières, gel antibactérien, jaquettes, lunettes de protection), ce sont principalement les organisations qui ont procédé à leur achat ou, dans certains cas, les CIUSSS/CISS de leur territoire qui leur ont fourni.

Trente-sept (37) participantes et participants (82%) ont indiqué qu'un protocole d'utilisation du matériel de protection a été fourni au personnel dispensant les services de répit à domicile gérés par leur organisation.

Et, plus du 2/3 des répondant-es (39 personnes ou 87%) considèrent que le port du matériel de protection est possible ou réaliste pour le personnel dispensant les services de répit à domicile.

Celles et ceux qui estiment que le port du matériel de protection est difficile soulèvent que les personnes qui reçoivent les services de répit ont parfois des problèmes auditifs ou souffrent de troubles cognitifs. Dans ces cas-ci, le port du masque peut s'avérer être un obstacle.

***« Chez certaines personnes présentant un trouble du spectre de l'autisme, ils ne comprennent pas et ne tolèrent pas de voir l'accompagnateur avec du matériel de protection, ce qui amène de l'anxiété et chez certains une possible désorganisation. »***

***« Il y a le risque de ne plus reconnaître le bénévole qui porte l'équipement de protection. »***

***« Nous ne pouvons pas exiger à nos personnes en fin de vie de porter des masques. »***

Face à ces difficultés, une des participantes propose d'adopter les autres mesures sanitaires prévues, c'est-à-dire la désinfection et le lavage des mains ainsi qu'un dépistage régulier tant chez les familles que chez le personnel de répit.

## Commentaires spontanés

Nous avons laissé de l'espace dans notre sondage afin de permettre aux répondant-es d'émettre des commentaires spontanés. Les répondant-es ont rappelé que le virus de la COVID-19 a rendu bien visibles les différents problèmes dénoncés depuis longtemps par le secteur communautaire, les syndicats et les chercheur-es. Les solutions proposées à court terme par le gouvernement caquiste n'apparaissent pas suffisantes et la question des services de maintien à domicile mérite qu'on s'y arrête.

***« Les problèmes des CHSLD et qui étaient présents depuis plusieurs années ont été mis en lumière en cours de pandémie. Le gouvernement provincial n'a eu d'autre choix que de tenter de régler, boucher les trous à la hâte, et ce, au détriment des activités de maintien à domicile. L'hécatombe a été révélée, mais a jeté de l'ombre sur tout le reste. Aujourd'hui nous parlons de payer les préposées en CHSLD à hauteur de 25\$/h, ce que les EÉSAD n'arriveront jamais à payer. »***

Plusieurs répondant-es demandent une plus grande reconnaissance des services de répit à domicile et du rôle essentiel des personnes offrant ce type de services aux proches aidant-es et à leurs familles. Cette reconnaissance passe par un meilleur financement public et l'offre de meilleures conditions de travail aux travailleur-euses du répit à domicile.

***« Nous désirons vivement une reconnaissance pécuniaire pour la mission globale et une reconnaissance des intervenantes de première ligne. »***

## Conclusion

Rappelons que l'objectif de ce sondage visait à recueillir des données sur les différentes consignes sanitaires émises par les instances publiques lors de la première vague de la pandémie COVID-19 et de vérifier l'impact de l'évolution des consignes sur les conditions d'emploi, la santé et la sécurité au travail ainsi que sur l'accès à des services de répit et des soins de qualité. Pour obtenir ces données, nous avons contacté par courriel les directrices et directeurs d'organisations offrant des services de répit à domicile ainsi que les regroupements d'organismes québécois qui offrent des services de répit à domicile auprès des proches aidant-es de personnes aîné-es ou de parents de personnes en situation de handicap (enfants, adultes). Les participant-es ont pu répondre au questionnaire du sondage accessible en ligne du 29 mai au 10 juillet 2020.

Quarante-cinq personnes représentant les organisations offrant de services de répit à domicile ont répondu à notre sondage (ANNEXES). Cet échantillon est représentatif puisque nous avons répertorié une soixantaine d'organisations offrant des services de répit à domicile pour tout le Québec.

Les réponses des répondant-es à notre sondage nous amènent à constater qu'au début de la pandémie, les proches-aidant-es ont préféré cesser d'utiliser les services de répit à domicile. Les organisations ont suspendu ou réduit leurs offres de services de répit à domicile. Durant ce ralentissement, les organisations ont mis sur pied différents types de soutien tant pour soutenir le personnel que les proches aidant-es et leur famille. À la suite des directives reçues de la part des autorités publiques, les organisations offrant du répit ont réorganisé leurs services afin d'offrir un soutien aux proches aidant-es confiné-es avec leurs proches à la maison. L'arrivée des directives et consignes ainsi que l'accès à l'équipement de protection individuel ont permis aux organisations de planifier la réouverture des services. Les organisations ont travaillé pour obtenir l'équipement de protection, distribuer de l'information et

offrir de la formation afin de s'assurer d'implanter les mesures de protection. Selon les réponses obtenues, les services de répit s'offrent selon les nouvelles exigences sanitaires depuis juin 2020.

Au terme de l'analyse des résultats du sondage, nous proposons les commentaires suivants. La pandémie a révélé l'importance et toute la nécessité des services offerts aux populations vulnérables et les Québécois et Québécoises ont pu constater certaines réalités du travail de *care* (travail de soin auprès d'autrui). Le gouvernement Legault a réagi en accordant des primes et en haussant les conditions salariales des préposé-es aux bénéficiaires afin de favoriser le maintien de l'offre de services et la rétention du personnel dans les secteurs de la santé et des services sociaux. Cependant, cette reconnaissance entraîne un effet boule de neige. L'amélioration des conditions d'emploi (et éventuellement de travail) pour un type d'emploi particulier dans le secteur du travail de *care*, sans s'étendre à l'ensemble de ce secteur, risque d'aggraver la pénurie de main-d'œuvre déjà bien présente dans ses diverses composantes, notamment dans les services de répit auprès des proches aidant-es, et plus largement dans ceux de maintien à domicile. Ce type de politique peut nuire à la pérennité des organisations se spécialisant dans ce type de services.



## Références

- Anadón, M. (2019). Les méthodes mixtes : implications pour la recherche« dite » qualitative. *Recherches qualitatives*, 38 (1), 105–123. <https://doi.org/10.7202/1059650ar>
- Blais, A. & Durand, C. (2010). Le sondage, dans *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*, sous la direction de Benoît Gauthier, Presses de l'Université du Québec, chapitre 17 : 445-487.
- Boivin, L. (2016). Cash-for-care in Quebec, collective labour rights and gendered devaluation of work. *Journal of Industrial Relations*, 58 (4): 491-509. [https://apps.uqo.ca/UQO.Recherche.ExploraInvProd/images/earth.GIF] <http://jir.sagepub.com/content/58/4/491?etoc>
- Boivin L. (2014). *Régulation juridique du travail, pouvoir stratégique et précarisation des emplois dans les réseaux: trois études de cas sur les réseaux de services d'aide à domicile au Québec*, Thèse de doctorat, École de relations industrielles, Université de Montréal. Récupéré de : [https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/10556/Boivin\\_Louise\\_2014\\_th%c3%a8se.pdf?sequence=4&isAllowed=y](https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/10556/Boivin_Louise_2014_th%c3%a8se.pdf?sequence=4&isAllowed=y) (consulté le 3 janvier 2020).
- Brodin J & Claesson I. (1998). The third wheel – to be a respite caregiver by profession. *European Journal of Special Needs Education*, 13(3): 238-242.
- Champagne M., Mongeau S. & Lussier L. (dir.) (2014). *Le soutien aux familles d'enfants gravement malades. Regard sur des pratiques novatrices*, Québec, Presses de l'Université du Québec, coll. « Problèmes sociaux et interventions sociales », 238 pages.

Organisation internationale du travail. (2018). *Care work and care jobs for the future of decent work. Gender, Equality and Diversity & ILOAIDS*. Conditions of Work and Equality Department. Geneva: International Labour Office. 478 p.  
[https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms\\_633135.pdf](https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_633135.pdf)

Tremblay K.N., Côté A., Lachance L. & Richer L. (2012). Utilisation des services en déficience intellectuelle et satisfaction des parents à leur égard. *Revue francophone de la déficience intellectuelle*, 23 : 56-63.

## ANNEXES

Annexe 1: Courriel permettant le recrutement des participants

Annexe 2: Page du sondage destinée au consentement pour des personnes

Annexe 3 : Page du sondage permettant de bien cibler l'échantillonnage

Annexe 4 : Questions du sondage

## ANNEXE 1 : Courriels permettant le recrutement des participants

### Courriels destinés aux regroupements

**Date du premier envoi :** 29 mai 2020

**Objet :** Aidez-nous à faire une différence dans les services de répit!

Bonjour,

Nous vous contactons à titre de regroupement offrant des services de répit à domicile.

Dans l'objectif, à court terme, **de documenter les conditions de travail et la réorganisation du travail et des services de répit à domicile en ce contexte de pandémie**, trois chercheuses (Anne-Renée Gravel, Université TELUQ; Louise Boivin, Université du Québec en Outaouais, Marie-Hélène Deshaies, Université Laval) ont conçu **ce court sondage en ligne** portant sur les services de répit à domicile pour les proches aidant-es. Ce sondage s'inscrit dans le cadre d'un projet de recherche mené par celles-ci qui s'intitule « Les leçons à tirer de l'organisation des services de répit à domicile en contexte de pandémie de la COVID-19 ».

Par l'entremise de ce sondage, nous souhaitons sonder les directions d'organismes qui offrent du répit à domicile destiné aux proches aidant-es des personnes âgées ou en situation de handicap (enfants, adultes). **Afin de nous aider dans notre recherche, nous souhaiterions que vous transfériez le présent message à toutes les directions des organismes de répit de votre région.**

Les données recueillies serviront à formuler des recommandations auprès des autorités politiques et des différentes instances et organisations concernées par l'offre de services de répit à domicile **dans le but de contribuer à une meilleure connaissance de vos besoins ainsi que de ceux des travailleuses et des travailleurs de répit et des personnes usagères de ces services.**

Les participant-es auront besoin d'une **quinzaine de minutes** pour remplir le questionnaire.

Elles, ils ont jusqu'au 19 juin 2020 pour répondre au sondage. Nous sommes conscientes que le temps qui est accordé est limité, mais notre objectif est d'arriver à émettre le plus rapidement possible des recommandations dans le but de faire connaître les besoins dans le secteur des services de répit pour proches aidant-es en contexte de crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19.

**Vos coordonnées ainsi que vos réponses seront gardées confidentielles.** No de certificat éthique : 2020 319, Université TÉLUQ

**Cliquez sur le lien suivant pour répondre au sondage:**

<https://universiteteluq.limequery.org/858347?lang=fr>

\*\*\*\*\*

Pour toute question sur ce projet et sondage, n'hésitez pas à contacter la chercheure responsable de ce projet.

Merci de votre collaboration!

**Anne Renée Gravel**

Professeure

École des sciences de l'administration

Université TÉLUQ

1 800 665-4333 p. 2079

[anne-renee.gravel@teluq.ca](mailto:anne-renee.gravel@teluq.ca)

*Envoyé par*

Annabelle Podlasiewicz

Assistante de recherche | Université TÉLUQ

**Date du deuxième envoi : 18 juin 2020**

**Objet : RAPPEL : Aidez-nous à faire une différence dans les services de répit!**

Bonjour,

Nous vous avons récemment contacté à titre de regroupement offrant des services de répit à domicile, afin de solliciter votre aide pour notre projet de recherche qui s'intitule « Les leçons à tirer de l'organisation des services de répit à domicile en contexte de pandémie de la COVID-19 ».

Dans le cadre de ce projet de recherche, trois chercheuses (Anne-Renée Gravel, Université TELUQ; Louise Boivin, Université du Québec en Outaouais, Marie-Hélène Deshaies, Université Laval) ont conçu **un court sondage en ligne** portant sur les services de répit à domicile pour les proches aidant-es. Son objectif, à court terme, est **de documenter les conditions de travail et la réorganisation du travail et des services de répit à domicile en ce contexte de pandémie,**

Par l'entremise de ce sondage, nous souhaitons sonder les directions d'organismes qui offrent du répit à domicile destiné aux proches aidant-es des personnes âgées ou en situation de handicap (enfants, adultes).

Plusieurs directrices et directeurs ont déjà répondu au questionnaire et nous les remercions profondément. Nous constatons également que certain-es ont commencé à remplir le questionnaire, mais ne l'ont pas encore complété.

Évidemment, nous sommes conscientes de l'importance de leur charge de travail, qui est actuellement d'autant plus grande en raison du contexte de pandémie ainsi que des nouvelles directives gouvernementales. C'est pourquoi **nous avons décidé de prolonger la date de fin du sondage au vendredi 10 juillet 2020.**

Afin de nous aider à atteindre un taux de participation plus élevé, **nous vous prions de bien vouloir transmettre de nouveau le présent message à toutes les directions des organismes de répit de votre région.**

Rappelons que les données recueillies serviront à formuler des recommandations auprès des autorités politiques et des différentes instances et organisations concernées par l'offre de services de répit à domicile **dans le but de contribuer à une meilleure connaissance de vos besoins ainsi que de ceux des travailleuses et des travailleurs de répit et des personnes usagères de ces services.**

Les participant-es auront besoin d'une **quinzaine de minutes** pour remplir le questionnaire.

**Les coordonnées ainsi que les réponses seront gardées confidentielles.** No de certificat éthique : 2020 319, Université TÉLUQ

**Cliquez sur le lien suivant pour répondre au sondage :**

<https://universiteteluq.limequery.org/858347?lang=fr>

Nous vous sommes très reconnaissantes de votre précieuse collaboration.

\*\*\*\*\*

Pour toute question sur ce projet et sondage, n'hésitez pas à contacter la chercheure responsable de ce projet.

**Anne Renée Gravel**  
Professeure  
École des sciences de l'administration  
Université TÉLUQ  
1 800 665-4333 p. 2079  
[anne-renee.gravel@teluq.ca](mailto:anne-renee.gravel@teluq.ca)  
[teluq.ca](http://teluq.ca)

*Envoyé par*  
Annabelle Podlasiewicz  
Assistante de recherche | Université TÉLUQ

**Date du premier envoi :** 29 mai 2020

**Objet :** Aidez-nous à faire une différence dans les services de répit!

Bonjour,

Nous vous contactons à titre de directeur ou directrice d'une organisation communautaire, publique ou privée qui gère des services de répit à domicile destinés aux proches aidant-es des personnes âgées ou en situation de handicap (enfants, adultes).

Dans l'objectif, à court terme, **de documenter les conditions de travail et la réorganisation du travail et des services de répit à domicile en ce contexte de pandémie**, trois chercheures (Anne-Renée Gravel, Université TELUQ; Louise Boivin, Université du Québec en Outaouais, Marie-Hélène Deshaies, Université Laval) vous invitent à **répondre à ce court sondage en ligne** portant sur les services de répit à domicile pour les proches aidant-es. Ce sondage s'inscrit dans le cadre d'un projet de recherche mené par celles-ci qui s'intitule « Les leçons à tirer de l'organisation des services de répit à domicile en contexte de pandémie de la COVID-19 ».

Les données recueillies serviront à formuler des recommandations auprès des autorités politiques et des différentes instances et organisations concernées par l'offre de services de répit à domicile **dans le but de contribuer à une meilleure connaissance de vos besoins ainsi que de ceux des travailleuses et des travailleurs de répit et des personnes usagères de ces services.**

Vous aurez besoin d'une **quinzaine de minutes** pour remplir le questionnaire.

Vous avez jusqu'au 19 juin 2020 pour répondre au sondage. Nous sommes conscientes que le temps qui vous est accordé est limité, mais notre objectif est

d'arriver à émettre le plus rapidement possible des recommandations dans le but de faire connaître les besoins dans le secteur des services de répit pour proches aidants en contexte de crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19.

**Vos coordonnées ainsi que vos réponses seront gardées confidentielles.** No de certificat éthique : 2020 319, Université TÉLUQ

**Cliquez sur le lien suivant pour répondre au sondage :**

<https://universiteteluq.limequery.org/858347?lang=fr>

\*\*\*\*\*

Pour toute question sur ce projet et sondage, n'hésitez pas à contacter la chercheure responsable de ce projet.

Merci de votre collaboration!

**Anne Renée Gravel**  
Professeure  
École des sciences de l'administration  
Université TÉLUQ  
1 800 665-4333 p. 2079  
[anne-renee.gravel@teluq.ca](mailto:anne-renee.gravel@teluq.ca)

*Envoyé par*  
Annabelle Podlasiewicz  
Assistante de recherche | Université TÉLUQ



**Date du deuxième envoi : 17 juin 2020**

**Objet : RAPPEL : Aidez-nous à faire une différence dans les services de répit!**

Bonjour,

Nous vous avons récemment contacté à titre de directeur ou directrice d'une organisation communautaire, publique ou privée qui gère des services de répit à domicile destinés aux proches aidant-es des personnes âgées ou en situation de handicap (enfants, adultes), afin de solliciter votre participation à notre sondage en ligne.

Plusieurs d'entre vous ont déjà répondu au questionnaire et nous vous en sommes immensément reconnaissantes. Nous constatons également que certain-es ont commencé à remplir le questionnaire, mais ne l'ont pas encore complété.

Évidemment, nous sommes conscientes de l'importance de votre charge de travail, qui est actuellement d'autant plus grande en raison du contexte de pandémie ainsi que des nouvelles directives gouvernementales. C'est pourquoi **nous avons décidé de prolonger la date de fin du sondage au vendredi 10 juillet 2020**.

Rappelons que l'objectif, à court terme, de ce sondage est **de documenter les conditions de travail et la réorganisation du travail et des services de répit à domicile en ce contexte de pandémie**. Ce dernier s'inscrit dans le cadre d'un projet de recherche mené par trois chercheuses (Anne-Renée Gravel, Université TELUQ; Louise Boivin, Université du Québec en Outaouais, Marie-Hélène Deshaies, Université Laval) qui s'intitule « Les leçons à tirer de l'organisation des services de répit à domicile en contexte de pandémie de la COVID-19 ».

Les données recueillies serviront à formuler des recommandations auprès des autorités politiques et des différentes instances et organisations concernées par l'offre de services de répit à domicile **dans le but de contribuer à une meilleure**

**connaissance de vos besoins ainsi que de ceux des travailleuses et des travailleurs de répit et des personnes usagères de ces services.**

Vous aurez besoin d'une **quinzaine de minutes** pour remplir le questionnaire.

**Vos coordonnées ainsi que vos réponses seront gardées confidentielles.** No de certificat éthique : 2020 319, Université TÉluq

**Cliquez sur le lien suivant pour répondre au sondage :**

<https://universiteteluq.limequery.org/858347?lang=fr>

En terminant, sachez que nous sommes grandement touchées par l'intérêt que vous portez à notre projet de recherche.

\*\*\*\*\*

Pour toute question sur ce projet et sondage, n'hésitez pas à contacter la chercheure responsable de ce projet.

Merci de votre précieuse collaboration!

**Anne Renée Gravel**

Professeure

École des sciences de l'administration

Université TÉLUQ

1 800 665-4333 p. 2079

[anne-renee.gravel@teluq.ca](mailto:anne-renee.gravel@teluq.ca)

*Envoyé par*

Annabelle Podlasiewicz

Assistante de recherche | Université TÉLUQ

## ANNEXE 2 : Page du sondage destinée au consentement pour des personnes

### 1. CONSENTEMENT

Votre participation à ce projet de recherche consiste à remplir le **présent sondage en ligne**. Vous aurez besoin d'une **quinzaine de minutes pour le compléter**. **Nous précisons que vous avez du 29 mai ou 10 juillet 2020 pour répondre au sondage**. Nous sommes conscientes que le temps qui vous est accordé est limité, mais notre objectif est d'arriver à produire des résultats rapidement pour mieux connaître les besoins dans le secteur des services de répit pour proches aidant-es en contexte de crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19.

**Vous êtes libre de répondre à toutes les questions ou à une partie d'entre elles. Vous pouvez aussi mettre fin à votre participation à la recherche à tout moment**, après avoir rempli le sondage, en nous contactant par courriel ou par téléphone, et cela sans besoin de vous justifier et sans préjudice.

**Vos coordonnées ainsi que vos réponses seront gardées confidentielles**. Les informations recueillies dans le présent sondage seront présentées de manière généralisée afin d'éviter toute identification ou association à une organisation participant à la recherche lors de la publication des résultats. Les données provenant du sondage seront uniquement conservées dans les ordinateurs des trois chercheuses impliquées dans la recherche. Le contenu de vos réponses aux questions sera codé, c'est-à-dire qu'il sera associé à un code numérique et qu'il ne pourra plus être relié à votre identification et à celle de votre organisation. De plus, les informations relatives à cette identification seront détruites sept (7) ans après la fin de la recherche par les trois chercheuses impliquées.

Nous vous conseillons d'éviter l'utilisation d'une connexion sans fil pour remplir le présent formulaire en ligne pour éviter les risques d'intrusion par des tiers et d'identification. Pour notre part, nous utilisons un site de sondage en ligne (*Lime Survey*) permettant que les données soient conservées sur les serveurs de

l'Université TÉLUQ et de l'Université du Québec en Outaouais pour assurer leur confidentialité.

Les membres de l'équipe de recherche s'engagent à respecter les conditions mentionnées dans ce formulaire de consentement.

Pour toute question sur ce projet et sondage, n'hésitez pas à contacter la chercheure responsable de ce projet.

**Anne Renée GRAVEL, Ph.D**

Professeure en santé et sécurité et gestion des ressources humaines  
École des sciences de l'administration  
TÉLUQ | Université du Québec  
Bureau 12.078  
5800, rue Saint-Denis  
Montréal (Québec) H2S 3L5  
Tél.: 514-843-2015, poste 2079  
Courriel : anne-renee.gravel@teluq.ca

**Collaboratrices :**

**Louise BOIVIN, Ph.D.**

Professeure  
Département de relations industrielles  
Université du Québec en Outaouais  
Bureau C-3827, Pavillon Alexandre-Taché  
283 Boul Alexandre-Taché, Gatineau, QC J8X 3X7  
Tél. : 819-595-3900 poste 2287  
Courriel : louise.boivin@uqo.ca

**Marie-Hélène DESHAIES, Ph.D.**

Professeure adjointe  
École de travail social et de criminologie  
Université Laval  
Pavillon Charles-De Koninck  
1030, avenue des Sciences-Humaines, Local 3111  
Québec (Québec) G1V 0A6  
Tél.: 418-656-2131 poste 410047  
Courriel : Marie-Helene.Deshaies@tsc.ulaval.ca

Les trois chercheuses associées à ce projet ont créé le Collectif de recherche-action sur le travail et l'association économique (CREATAS): <https://www.creatas-quebec.org/>

Pour toute question relative à l'éthique de la recherche, on peut contacter le comité d'éthique de la recherche de l'Université TÉLUQ à [cereh@teluq.ca](mailto:cereh@teluq.ca).

*(Cette question est obligatoire)*

**Afin de débiter le sondage, veuillez exprimer votre consentement à participer à la recherche :**

*Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous*

- Ayant lu et compris le texte ci-dessus et ayant eu la possibilité de recevoir des détails complémentaires sur ce projet de recherche, je consens à participer à cette recherche.
  
- Je ne souhaite pas participer à cette recherche.

## ANNEXE 3 : Page du sondage permettant de bien cibler l'échantillonnage

### 2. REPRÉSENTATION

**Cette étude s'adresse à des représentant-es d'organisations qui offrent des services de répit à domicile pour les proches aidant-es de personnes âgées et/ou en situation de handicap (enfants, adultes)**

*Dans cette étude, nous définissons les services de répit à domicile par du gardiennage et de l'accompagnement destinés aux proches aidant-es et visant à stimuler les personnes âgées ou en situation de handicap laissées sous la responsabilité d'une travailleuse ou d'un travailleur rémunéré-e à cette fin. Le répit peut s'offrir à différents moments de la journée et sur de courtes ou de longues périodes. L'offre de répit peut être dispensée par différents types d'organisations (communautaires, publiques, privées).*

**(Cette question est obligatoire)**

**Êtes-vous représentant-e d'une organisation offrant de tels services?**

*Veillez sélectionner une réponse ci-dessous*

- Oui
- Non

## ANNEXE 4 : Questions du sondage

### 3. IDENTIFICATION POUR LE SUIVI DE LA RECHERCHE

**Les informations identificatoires demandées ci-dessous demeureront confidentielles comme indiqué précédemment.**

Nous les demandons afin de :

1. nous assurer que les répondant-es représentent la direction de l'organisation;
2. vous faire parvenir un document par lequel les chercheuses impliquées garantissent la confidentialité des informations recueillies;
3. vous envoyer les publications qui présenteront les résultats de la recherche.

**Prénom :**

**Nom de famille :**

**Nom de l'organisation :**

**Fonction dans l'organisation :**

**Courriel pour vous joindre :**

Pour toute question sur ce projet et sondage, n'hésitez pas à contacter la chercheuse responsable de ce projet.

**Anne Renée Gravel, Ph.D**

Professeure en santé et sécurité et gestion des ressources humaines

École des sciences de l'administration

TÉLUQ | Université du Québec

Bureau 12.078

5800, rue Saint-Denis

Montréal (Québec) H2S 3L5

Tél.: 514-843-2015, poste 2079

Courriel : anne-renee.gravel@teluq.ca

## 4. PROFIL DE L'ORGANISME ET DU PERSONNEL

---

### 4.1. Quel est le type d'organisation que vous représentez ?

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Communautaire
- Publique
- Privée

### 4.2 Quel est le territoire de CISSS/CIUSSS où se situe votre organisation ?

Veillez choisir une seule des propositions suivantes :

CISSS DU BAS-SAINT-LAURENT CIUSSS DU SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN  
CIUSSS DE LA CAPITALE-NATIONALE  
CIUSSS DE LA MAURICIE-ET-DU-CENTRE-DU-QUÉBEC  
CIUSSS DE L'ESTRIE - CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SHERBROOKE  
CIUSSS DE L'EST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL  
CIUSSS DE L'OUEST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL  
CIUSSS DU CENTRE-OUEST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL  
CIUSSS DU CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL  
CIUSSS DU NORD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL  
CISSS DE L'OUTAOUAIS CISSS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE  
CISSS DE LA CÔTE-NORD  
CISSS DE LA GASPÉSIE  
CISSS DES ÎLES CISSS DE CHAUDIÈRE-APPALACHES  
CISSS DE LAVAL  
CISSS DE LANAUDIÈRE  
CISSS DES LAURENTIDES  
CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-CENTRE  
CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-EST  
CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-OUEST  
CLSC NASKAPI (CÔTE-NORD)  
CRSSS DE LA BAIE-JAMES  
CENTRE DE SANTÉ INUULITSIVIK (BAIE D'HUDSON)  
CENTRE DE SANTÉ TULATTAVIK DE L'UNGAVA (BAIE D'UNGAVA)  
CONSEIL CRI DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA BAIE JAMES

### 4.3. Dans quelle région administrative se situe votre organisation ?

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous



Abitibi-Témiscamingue  
Bas-St-Laurent  
Capitale-Nationale  
Centre-du-Québec  
Chaudière-Appalaches  
Côte-Nord  
Estrie  
Gaspésie-îles-de-la-Madeleine  
Lanaudière  
Laurentides  
Laval  
Mauricie  
Montérégie  
Montréal  
Nord-du-Québec  
Outaouais  
Saguenay-Lac-Saint-Jean

**4.3.1 Est-ce que votre organisation couvre l'entièreté de la région administrative sélectionnée ?**

*Veillez sélectionner une réponse ci-dessous*

- Oui
- Non

**4.3.2. Sélectionner la ou les MRC couverte-s par vos services :**

*Cochez la ou les réponses*

**4.4. Quel est le/les type(s) de proches aidant-es visés par votre service de répit ?**

*Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :*

- Proches aidant-es auprès d'aîné-es
- Proches aidant-es auprès de personnes en situation de handicap physique
- Proches aidant-es auprès de personnes en situation de DI-TSA

*Vous pouvez cocher plus d'un choix de réponse.*

**4.5. Qui procure la rémunération au personnel dispensant les services de répit à domicile gérés par votre organisation?**

Veillez écrire votre(vos) réponse(s) en pourcentage pour chacun des choix identifiés :

*Seuls les nombres sont acceptés.  
Chaque entrée doit être entre 0 et 100  
La somme doit être comprise entre 0 et 100*

Mon organisation :

Les proches aidant-es :

**4.5.1. D'où proviennent les fonds octroyés à la rémunération ?**

Veillez écrire votre(vos) réponse(s) ici :

*Seuls les nombres sont acceptés.*

- Financement de votre organisation :
- Rémunération via l'allocation directe :
- Rémunération via le Chèque emploi-service :
- Les proches aidant-es paient de leur poche :

SVP, indiquer le pourcentage de la rémunération remise selon chacun des choix identifiés. Vous pouvez cocher plus d'un choix de réponse.

**4.6. Est-ce que des bénévoles offrent des services de répit à domicile gérés par votre organisation?**

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

**4.6.1. Indiquer le pourcentage de bénévoles par rapport à l'ensemble des personnes dispensant les services de répit:**

Veillez écrire votre réponse ici :

*Seuls des nombres peuvent être entrés dans ce champ.  
Votre réponse doit être comprise entre 0 et 100*

**4.7. Est-ce que les proches aidant-es utilisent les services de votre organisation seulement pour obtenir du répit?**

*Le répit se définissant par le fait qu'un-e proche aidant-e s'accorde un arrêt momentané de ses tâches de soins, du repos ou une interruption dans une occupation absorbante ou contraignante.*

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

**4.7.1. Pour quelles autres raisons les proches aidant-es utilisent vos services ?**

Veillez écrire votre réponse ici :

**4.7.2. Indiquer le pourcentage des proches aidant-es qui utilisent les services pour ces autres raisons.**

Veillez écrire votre réponse ici :

*Seuls des nombres peuvent être entrés dans ce champ.*

---

**5. DIRECTIVES ET CONSIGNES DES AUTORITÉS PUBLIQUES CONCERNANT LES SERVICES DE RÉPIT**

**5.1. Depuis la pandémie COVID-19, avez-vous reçu des directives et consignes des autorités publiques (ex : MSSS, INSPQ, CIUSSS/CISSS, CLSC, etc.) concernant les conditions dans lesquelles doit s'effectuer le travail dans les services de répit à domicile?**

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

**5.1.1. Quelles autorités publiques ont formulé ces directives et consignes ?**

Veillez écrire votre réponse ici :

**5.2. Ces directives et consignes des autorités publiques sont-elles claires, complètes et/ou pertinentes ?**

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

**5.2.1. Pouvez-vous expliquer en quoi ces directives et consignes des autorités publiques ne sont pas claires, complètes et/ou pertinentes?**

Veillez écrire votre réponse ici :

**5.2.2. Pouvez-vous indiquer quelles devraient être les changements à apporter dans les directives et consignes des autorités publiques concernant les conditions dans lesquelles doit s'effectuer le travail rémunéré et bénévole dans les services de répit en contexte de pandémie COVID-19?**

Veillez écrire votre réponse ici :

**6.1. En contexte de pandémie COVID-19, l'organisation des services de répit à domicile a-t-elle changé dans le territoire que vous desservez?**

*Nous entendons ceci par organisation des services : augmentation ou réduction du panier de services (type de services, nombre d'heures de services/usager-ère), répartition des responsabilités quant à la coordination des services; la prestation des services; le recrutement et la formation du personnel; l'évaluation de la qualité des services.*

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

**6.1.1. Expliquer brièvement pour le territoire que vous desservez?**

Veillez écrire votre réponse ici :

**6.1.2. Pouvez-vous indiquer si les changements ont un impact sur votre offre de services dans votre organisation ?**

Veillez sélectionner toutes les réponses qui correspondent à votre situation :

*Cochez la ou les réponses*

- Suspension des services
- Réduction des services
- Réorganisation des services
- Autre

**6.1.3. Expliquer brièvement pour votre organisation.**

Veillez écrire votre réponse ici :

**6.2. Pouvez-vous indiquer quelles sont les solutions que votre organisation préconise DANS L'IMMÉDIAT de la part des autorités ou d'autres acteurs sociaux (y compris votre organisation) pour faire face aux problèmes posés par la réorganisation des services de répit à domicile en contexte de COVID-19?**

Veillez écrire votre réponse ainsi :

**6.2.1 Est-ce que ces solutions vous obligent à réorganiser vos services ?**

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

**6.2.2. Pouvez-vous expliquer brièvement comment vous réorganisez vos services ?**

Veillez écrire votre réponse ici :

**6.2.3. Est-ce que cette réorganisation vous amène à privilégier une situation particulière vécue par les proches aidant-es ?**

Veillez écrire votre réponse ici :

**6.3. Pouvez-vous indiquer quelles sont les solutions que votre organisation préconise À MOYEN TERME de la part des autorités ou d'autres acteurs sociaux (y compris votre organisation) pour faire face aux problèmes posés par la réorganisation des services de répit à domicile en contexte de COVID-19?**

Veillez écrire votre réponse ici :

## 7. PERCEPTION DES PROCHES AIDANT.ES OU DES PARENTS SUR LES SERVICES DE RÉPIT EN CONTEXTE DE COVID-19

---

**7.1. Est-ce que les services de répit à domicile sont souhaités par les parents ou les proches aidant-es en contexte de pandémie ?**

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

**7.2. Expliquer brièvement pourquoi les services de répit à domicile sont souhaités ou non souhaités par les parents ou les proches aidant-es en contexte de pandémie.**

Veillez écrire votre réponse ici :

## 8. CONDITIONS DE TRAVAIL ET D'EMPLOI DANS LA PRESTATION DES SERVICES DE RÉPIT EN CONTEXTE DE COVID-19

---

**8.1. En contexte de pandémie COVID-19, les conditions de travail et d'emploi (travailleuses et travailleurs rémunéré-es ou bénévoles) ont-elles changé dans la prestation des services de répit à domicile gérés par votre organisation?**

*Nous entendons ceci par conditions de travail et d'emploi (travailleuses et travailleurs rémunéré-es ou bénévoles): coordination et organisation du travail, contenu des tâches, charge de travail, horaire et lieu de travail, qualifications et compétences requises, rémunération, sécurité d'emploi, évaluation de la qualité du travail, etc.*

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

**8.1.1. Pouvez-vous décrire brièvement ces changements dans les conditions de travail et d'emploi?**

Veillez écrire votre réponse ici :

**8.1.2. Est-ce que ces changements dans les conditions de travail et d'emploi (travailleuses et travailleurs rémunéré-es ou bénévoles) posent problème? Par exemple : refus du personnel de continuer à occuper l'emploi; stress pour le personnel, etc.**

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

**8.1.3. Pouvez-vous brièvement expliquer en quoi ces changements dans les conditions de travail et d'emploi (travailleuses et travailleurs rémunéré-es ou bénévoles) posent problème ?**

Veillez écrire votre réponse ici :



**8.1.4. Pouvez-vous indiquer quelles sont les solutions que votre organisation préconise DANS L'IMMÉDIAT de la part des autorités ou d'autres acteurs sociaux (y compris votre organisation) pour faire face à ces problèmes concernant les conditions de travail et d'emploi (travailleuses et travailleurs rémunéré-es ou bénévoles) en contexte de pandémie COVID-19 ?**

Veillez écrire votre réponse ici :

**8.1.5. Pouvez-vous indiquer quelles sont les solutions que votre organisation préconise À MOYEN TERME de la part des autorités ou d'autres acteurs sociaux (y compris votre organisation) pour faire face à ces problèmes concernant les conditions de travail et d'emploi (travailleuses et travailleurs rémunéré-es ou bénévoles) en contexte de pandémie COVID-19 ?**

Veillez écrire votre réponse ici :

**8.2. Êtes-vous en mesure d'avoir accès à un nombre de travailleuses et travailleurs suffisant pour répondre aux besoins de répit en contexte de pandémie ?**

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

**8.2.1. Expliquer brièvement SVP.**

Veillez écrire votre réponse ici :

**8.3. Y a-t-il des mesures particulières prévues par le gouvernement sur le plan de la rémunération en contexte de pandémie dont peut bénéficier votre organisme ?**

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

**8.3.1. Est-ce que ces mesures particulières prévoient une augmentation salariale ?**

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

*Veillez sélectionner une réponse ci-dessous*

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

**Si oui, indiquer le montant supplémentaire attribué.**

Veillez écrire votre réponse ici :

**8.3.2. Selon vous, est-ce que ces mesures particulières prévoient une augmentation du taux salarial horaire du CES ?**

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

**Si oui, indiquer le montant supplémentaire attribué.**

Veillez écrire votre réponse ici :

**8.3.3. Selon vous, est-ce que ces mesures particulières prévoient une augmentation de l'allocation de soutien aux familles ?**

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

*Veillez sélectionner une réponse ci-dessous*

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

**Si oui, indiquer le montant supplémentaire attribué.**

Veillez écrire votre réponse ici :

## 9. MATÉRIEL ET PROTOCOLE DE PROTECTION POUR PRÉVENIR LA CONTAGION

---

**9.1. Y a-t-il du matériel de protection pour prévenir la contagion de la COVID-19 qui a été fourni au personnel dispensant les services de répit à domicile gérés par votre organisation?**

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

**9.1.1. Quel est ce matériel de protection ? Pour chaque type de matériel, indiquer qui l'a fourni (ex : votre organisation, le CIUSSS/CISSS, autre)**

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent et laissez un commentaire :

*Ajoutez un commentaire seulement si vous sélectionnez la réponse.*

- Masques, fournis par :
- Gants, fournis par :
- Autre, préciser quoi et fourni par :

**9.2. Y a-t-il un protocole d'utilisation du matériel de protection qui a été fourni au personnel dispensant les services de répit à domicile gérés par votre organisation?**

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

**9.3. Est-ce que le port du matériel de protection est possible ou réaliste pour le personnel dispensant les services de répit à domicile ?**

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

Note: Il est possible que les travailleuses et les travailleurs ne puissent pouvoir mettre le matériel de protection dans le cadre de leur fonction auprès des personnes handicapées. Par exemple, une personne autiste ou atteinte d'alzheimer pourrait réagit négativement face à ces mesures de protection.

**9.3.1. Expliquer les raisons qui empêchent le port de l'équipement de protection individuelle.**

Veillez écrire votre réponse ici :

**10. COMMENTAIRES ADDITIONNELS**

---

**Nous vous invitons à écrire tout commentaire concernant l'un des thèmes traités ou un autre thème lié au sujet de notre recherche.**

Veillez écrire vos commentaires ici :